

DATE :

Article 1 : Vos garanties en cas d'accident.

	PRATIQUANT A L'ESSAI
Activités	Toutes activités statutaires
Durée	1 Jour
Renouvelable	3 Essais
Garanties	Responsabilité civile + Défense Pénale et recours (<i>dans les limites et conditions du contrat</i>) Décès accidentel : 2 500 € Invalidité permanente totale ou partielle : 3 000 € Frais médicaux (y compris forfait hospitalier) : 1 000 €

Le soussigné déclare adhérer à l'assurance "responsabilité civile et accidents corporels" proposée par la Fédération Française de Badminton,

Faire précéder la signature de la mention :
Lu et approuvé.
Nom et Prénom.

J'ai la possibilité de ne pas adhérer au contrat "garanties corporelles" proposé par la Fédération Française de Badminton. Je déclare avoir été parfaitement informé de ne pas être couvert par les garanties mentionnées ci-dessus à l'article 1 et décharge à ce titre la Fédération Française de Badminton de toutes responsabilités en cas d'accident.

Faire précéder la signature de la mention :
Lu et approuvé.
Nom et Prénom.